

# Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

11<sup>e</sup> séance, 21<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Commission scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 mars 2019 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

## **Membres du conseil des commissaires présents :**

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif  
Monsieur Michel Bédard, commissaire  
Monsieur Dany Bellemare, commissaire  
Madame Lynda Bilodeau, commissaire  
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire  
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent  
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires  
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire  
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire  
Madame Ève Lapointe, commissaire-parent  
Monsieur Richard Légaré, commissaire  
Madame Catherine Nadeau, commissaire  
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent  
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent  
Monsieur Marcel Vézina, commissaire  
Monsieur Denis Vien, commissaire

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Esther Lemieux, directrice générale  
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications  
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles  
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Après un mot de bienvenue, Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 mars 2019 ouverte à 19 h 02.

### **1.3 Vérification de la légalité de la séance**

#### **1.3.1 Avis de convocation**

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CC-18-19-119

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lynda Bilodeau et résolu :

**D'AJOUTER** le point 2.5 – Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination et;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

#### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2019
  - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2019
  - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

#### 2.0 Décisions

- 2.1 Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-17
- 2.2 Nom de la nouvelle école primaire – Saint-Apollinaire
- 2.3 Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion (4.13) et Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (4.14) – Adoption
- 2.4 Projet de résolution sur la gouvernance de l'école publique
- 2.5 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) - Nomination

#### 3.0 Information

- 3.1 Calendrier scolaire 2021-2022
- 3.2 Rapport de la directrice générale

#### 4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

#### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

#### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

CC-18-19-120

#### 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 février 2019 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 mars 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Angélique Paillé et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 février 2019 et d'adopter celui-ci tel que rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-18-19-121

#### 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 19 mars 2019 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 mars 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Dominique Cormier et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 19 mars 2019 et d'adopter celui-ci à la suite d'une modification mineure.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

#### 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Les résolutions adoptées aux séances du 26 février et du 19 mars 2019 ont fait l'objet des suivis appropriés.

### 1.6 Interventions du public et période de questions

Madame Catherine Laflamme, parent d'enfant de l'École de l'Étoile, représentante des parents qui habitent sur la rue Simone-Monet-Chartrand, intervient concernant le transfert d'élèves. Elle demande une révision des hypothèses présentées.

Madame Andréanne Bourque, représentante du projet de l'école alternative de Lévis, remercie la commission scolaire pour son intérêt dans ce dossier. Elle informe les membres qu'une première soirée d'information pour le public se tiendra le 17 avril prochain.

### 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

### 1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

*Madame Catherine Nadeau et monsieur Jérôme Demers se retirent pour éviter un conflit d'intérêts ou un potentiel conflit d'intérêts concernant le prochain dossier. Monsieur François-Yves Dubé agira à titre de président de l'assemblée pour la présentation du point 2.1.*

CC-18-19-122

### PROPOSITION DE HUIS CLOS

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Rapport du protecteur de l'élève PE-18-19-17.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 19 h 25.

CC-18-19-123

### PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 20 h 07.

### 2.0 DÉCISIONS

CC-18-19-124

SG

#### 2.1 Rapport du protecteur de l'élève – PE-18-19-17

**ATTENDU** la plainte déposée par le plaignant le 27 février 2019;

**ATTENDU** l'examen de la plainte ainsi que l'enquête effectuée par le protecteur de l'élève;

**ATTENDU** le rapport du protecteur de l'élève portant le numéro PE-18-19-17 transmis aux membres du conseil des commissaires;

**ATTENDU** l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marcel Vézina et résolu :

**DE PRENDRE ACTE** des conclusions du rapport du protecteur de l'élève, portant le numéro PE-18-19-17 lequel est déposé sous pli confidentiel;

**D'ACCEPTER** la recommandation numéro 1;

**D'ACCEPTER** la recommandation numéro 2;

**D'ACCEPTER** la recommandation numéro 3;

**D'ACCEPTER** la recommandation numéro 4;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution au plaignant.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Monsieur Jérôme Demers reprend la présidence.*

CC-18-19-125  
DG

### 2.2 Nom de la nouvelle école primaire – Saint-Apollinaire

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs doit donner un nom à la nouvelle école primaire de Saint-Apollinaire;

**ATTENDU** que le concours organisé afin de trouver le nom de la nouvelle école s'adressait à toute la population de Saint-Apollinaire ainsi qu'aux élèves et membres du personnel de l'école de Saint-Apollinaire;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection lequel a analysé les suggestions de noms et leur justification dans le cadre du concours;

**ATTENDU** que le nom retenu par le comité de sélection est « École des Sentiers »;

**ATTENDU** que le nom est proposé par Olivier D'Amour, élève à l'École des Quatre-Vents;

**ATTENDU** les exigences et les restrictions émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et la Commission de toponymie du Québec relativement au choix et à l'utilisation du nom;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Danny Bellemare et résolu :

**QUE** la nouvelle école primaire de Saint-Apollinaire soit désignée par le nom suivant : École des Sentiers.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-18-19-126  
SG

### 2.3 Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion (4.13) et Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (4.14) – Adoption

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (la « Directive »);

**ATTENDU** qu'en vertu de la Directive, la Commission scolaire des Navigateurs doit adopter une politique portant sur la gestion des risques en matière de corruption et de collusion, ainsi qu'un plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle avant le 31 mai 2019;

**ATTENDU** la consultation menée auprès des employés cadres de la commission scolaire;

**ATTENDU** la recommandation de la secrétaire générale;

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** les délibérations des membres du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Richard Légaré et résolu :

**D'ADOPTER** la *Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion (4.13)*, en annexe aux présentes sous la cote CC-18-19-126(A);

**D'ADOPTER** le *Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (4.14)*, en annexe aux présentes également sous la cote CC-18-19-126(B);

**QUE** le secrétariat général soit mandaté afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-18-19-127  
Président

### 2.4 Projet de résolution sur la gouvernance de l'école publique

**ATTENDU** que l'école publique est un bien qui appartient non pas aux utilisateurs de ses services, ni à ses employés et à ses gestionnaires, mais à l'ensemble des citoyennes et citoyens du Québec;

**ATTENDU** qu'une commission scolaire est un collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, des services pédagogiques, des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition équitable des ressources;

**ATTENDU** que les établissements et les services d'une commission scolaire travaillent en synergie et en collaboration afin d'assurer la réussite du plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes;

**ATTENDU** que le réseau québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité régionale et locale;

**ATTENDU** que le ministre de l'Éducation a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités;

**ATTENDU** que le conseil des commissaires d'une commission scolaire a notamment pour mandat d'appliquer ces orientations et de gérer les ressources mises à sa disposition dans une perspective qui tient compte des particularités régionales et locales;

**ATTENDU** que le conseil d'établissement d'une école a notamment pour mandat d'adopter et d'approuver les décisions qui s'appliquent spécifiquement à son milieu;

**ATTENDU** que toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de compte et sont redevables envers la population;

**ATTENDU** l'intention exprimée par le gouvernement du Québec de procéder à une modification de la gouvernance régionale et locale du réseau des écoles publiques;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** tout projet de modification de la gouvernance du réseau des écoles publiques du Québec tienne compte des principes de gouvernance suivants :

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- Une **gouvernance de proximité**, autant au niveau régional que local, dans un esprit de subsidiarité.
- Une **gouvernance représentative et imputable** qui a pour obligation de rendre des comptes et de tenir des séances publiques.
- Une **gouvernance partagée** entre les représentants des citoyennes et des citoyens qui vivent sur le territoire d'une commission scolaire, et les représentants des parents des élèves qui fréquentent les établissements de la commission scolaire.
- Une **gouvernance élue** qui offre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ainsi qu'aux parents la possibilité d'exercer leur droit de choisir démocratiquement leurs représentants.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CC-18-19-128  
SG

### 2.5 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) - Nomination

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 4.1.4 des *Règlements généraux* de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Commission scolaire des Navigateurs doit, à titre de membre de la FCSQ, transmettre le nom de ses délégués et de leurs substituts pour l'année scolaire 2018-2019;

**ATTENDU** que les noms doivent être transmis au Secrétaire général de la FCSQ dans les 30 jours avant la date de l'assemblée générale qui aura lieu les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Dany Bellemare et résolu :

**DE NOMMER** les commissaires suivants à titre de délégués et de substituts pour l'année scolaire 2018-2019 :

| DÉLÉGUÉS              | SUBSTITUTS                 |
|-----------------------|----------------------------|
| 1. Jérôme Demers      | Claudette Gosselin Fecteau |
| 2. François-Yves Dubé | Marie-Josée St-Laurent     |
| 3. Denis Vien         |                            |
| 4. Lynda Bilodeau     |                            |
| 5. Dany Bellemare     |                            |
| 6. Catherine Nadeau   |                            |

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 3.0 INFORMATION

#### 3.1 Calendrier scolaire 2020-2021

Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs, présente à titre informatif, le calendrier scolaire 2020-2021 à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

#### 3.2 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Elle précise que 4 classes de maternelle 4 ans seront ouvertes.

## Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

### 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

#### 4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 mars 2019.

#### 4.2 Comité de vérification

La rencontre qui était prévue le 29 janvier a été annulée vu les conditions météorologiques, la prochaine rencontre aura lieu le 14 mai prochain.

#### 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Une rencontre a eu lieu le 19 mars et la prochaine rencontre est prévue pour le 11 juin prochain.

#### 4.4 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre aura lieu le 16 avril 2019.

#### 4.5 Comité CSÉHDAA

Il n'y a pas eu de rencontre au mois de mars. La prochaine rencontre aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2019.

#### 4.6 Comité de parents

Mme Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des points discutés lors de la rencontre qui a eu lieu le 18 mars 2019. La prochaine rencontre se tiendra le 15 avril 2019.

#### 4.7 Comité consultatif de transport

La dernière rencontre a eu lieu le 12 mars. La prochaine rencontre est prévue le 21 mai 2019.

### 5.0 QUESTIONS DIVERSES

#### 5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres posent des questions.

CC-18-19-129

#### PROPOSITION DE HUIS CLOS

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François-Yves Dubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du prochain point.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 21 h 30.

**Procès-verbal du conseil des commissaires  
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-18-19-130

**PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bédard et résolu :

**QUE** les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 21 h 36.

CC-18-19-131

**6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Labbé et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21 h 37.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

  
\_\_\_\_\_  
Jérôme Demers  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Sandra Cauchon  
Secrétaire générale